



Communiqué
du canton de Berne



CHANCELLERIE D'ETAT
BUREAU DE LA COMMUNICATION



Stadt Bern
Informationsdienst

Berne / Neuchâtel, le 30 juin 2009

Ligne TGV Berne – Neuchâtel – Paris

Front commun de Berne et Neuchâtel contre le démantèlement de l'offre

Les cantons de Berne et Neuchâtel veulent rester bien raccordés au réseau ferroviaire à grande vitesse européen. Ils font donc front commun contre le projet de suppression de l'une des deux liaisons quotidiennes par TGV avec Paris. Ils ont présenté mardi 30 juin 2009 leurs arguments pour le maintien de cette liaison directe lors d'une conférence de presse commune à Berne.

La société d'exploitation du TGV Lyria (filiale commune des CFF et de la SNCF) a annoncé fin avril qu'un train dans chaque sens serait supprimé sur la ligne TGV Berne – Neuchâtel – Paris, ne maintenant donc qu'une seule liaison directe par jour entre Paris, Neuchâtel et Berne.

La conseillère d'Etat bernoise Barbara Egger-Jenzer et le conseiller d'Etat neuchâtelois Claude Nicati sont intervenus auprès des CFF pour exprimer leur ferme opposition à ce démantèlement. Ils ont présenté lors d'une rencontre récente leurs arguments en faveur du maintien d'une liaison directe avec Paris au directeur général des CFF Andreas Meyer, qui ne les a pas accueillis favorablement. Les CFF ne sont en effet pas entrés en matière sur la proposition des deux cantons de rechercher ensemble des solutions satisfaisantes. Le directeur général des CFF a néanmoins assuré aux deux cantons que l'existence de la seule liaison directe par TGV qui subsistera était garantie à long terme.

Un démantèlement de l'offre contraire à la stratégie de la Confédération

Lors d'une conférence de presse commune à Berne, les deux conseillers d'Etat, entourés du conseiller aux Etats bernois Werner Luginbühl et du maire de Berne Alexander Tschäppät, ont expliqué que l'argumentation économique avancée par les CFF et Lyria n'était pas probante. En effet, les trains qui circulent sur la ligne Berne/Lausanne – Paris affichent des taux de remplissage équivalents à ceux des TGV au départ de Bâle. De plus, l'axe Berne – Paris dans son ensemble n'est pas déficitaire. Le trajet au départ de Berne n'est certes pas plus long via Bâle que via Neuchâtel et Frasné, mais dans le premier cas Berne et Neuchâtel perdent l'atout décisif d'une liaison directe que la clientèle apprécie énormément.

Les deux cantons soulignent que le démantèlement de l'offre projeté par les CFF est contraire à la stratégie de la Confédération. Celle-ci veut en effet favoriser de manière ciblée le trafic ferroviaire international et développer les infrastructures nécessaires à cet effet. La ligne Berne – Neuchâtel – Frasné s'est d'ailleurs vu conférer le statut de ligne de raccordement. Or, c'est précisément sur cette liaison importante que les CFF réduisent l'offre depuis des années. Les deux conseillers d'Etat ont constaté avec inquiétude que le démantèlement de l'offre a enclenché une spirale lourde de conséquences : à chaque fois qu'une liaison est supprimée, la demande diminue aussi. A long terme, la capitale de la Suisse et la capitale du canton de Neuchâtel risquent de se retrouver coupées du réseau ferroviaire international.

En lieu et place d'une réduction de l'offre, les cantons de Berne et Neuchâtel attendent de la Confédération une stratégie de développement claire et sont prêts à contribuer à la recherche de solutions.

La spirale du démantèlement du raccordement au réseau ferroviaire international est inacceptable pour les deux cantons.

Contacts :

- *Canton de Berne : Barbara Egger-Jenzer, conseillère d'Etat, directrice des travaux publics, des transports et de l'énergie, tél. 031 633 31 02*
- *Canton de Neuchâtel : Claude Nicati, conseiller d'Etat, chef du Département de la gestion du territoire, tél. 032 889 67 00*
- *Ville de Berne : Alexander Tschäppät, maire, tél. 031 321 67 33*